

---

# MAIRIE DE CHERONNAC

---

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 16 janvier 2018 à 20 h 30

Lecture des délibérations.

Validation du procès-verbal de la réunion précédente.

Le conseil municipal autorise le Maire à liquider et à mandater des dépenses d'investissement pour 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les nouveaux statuts de la communauté de communes et valide le projet de schéma de mutualisation de la communauté.

Suite à la demande de la directrice de l'école de Vayres, pour une participation au voyage scolaire au lac de Saint Pardoux au mois de mars, le conseil municipal décide de verser une subvention de 100 €. Cette subvention a été fixé par rapport au nombre d'enfant de la commune qui participent à ce voyage.

Le conseil départemental a accordé pour 2018 les subventions demandées à savoir pour la réfection du préau 30 % de 58 700 € et pour la réfection de la cloche 40 % de 17 500 €.

Pour le projet d'achat et d'installation d'une chaudière à granulés dans le nouveau préau des subventions seront demandées dans le cadre du FSIL (Fonds de Soutien à l'investissement Local), au conseil départemental, à l'état et à l'ADEME.

Pour la future fête de l'huître en 2019, il existe la possibilité de créer un emploi service temporaire civique financé en grande partie par l'état. Un dossier sera déposé au mois de septembre.

Concernant les projets pour 2018, le conseil décide de restaurer la cloche de l'église, de rénover le préau pour installer la chaudière à granulés, d'effectuer la réfection du logement situé au rez de chaussée du presbytère, d'acheter un four pour la salle des fêtes et un souffleur pour les agents du service technique, de lancer l'étude hydrogéologique pour l'extension du cimetière et de remplacer les rambardes à l'église.

Le conseil municipal décide de retenir l'hôtel de France pour effectuer le repas des aînés du 18 février et choisit le menu.

Monsieur le Maire présente les nouveaux tarifs des ordures ménagères pour 2018. Des réunions d'informations seront organisées pour informer la population des changements envisagés.

**A Chéronnac, le 18 janvier 2018.**  
**Le Maire,**